

Artistes Minoritaires pour les Droits Humains

Initiative Artistique Mondiale 2024-2028



Zahra Hassan Marwan, 2023



UNITED NATIONS
HUMAN RIGHTS
OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER

.....UN
..... PARTENARIAT
VILLE · DE · GENÈVE



Résumé

Organisé pour la première fois en 2022, le **Concours International d'Art pour les Artistes issus de Minorités** repose sur le pouvoir de l'art afin de développer une initiative internationale en faveur des droits humains. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) s'est associé à plusieurs partenaires pour intensifier et accroître de manière significative son action en faveur des artistes issus de minorités et considérés comme des défenseurs des droits humains, dans le but de sensibiliser, rendre visibles et soutenir ces individus, tout en créant un collectif international d'appui et de soutien à l'art et aux droits humains. Au cœur de cet effort se trouve le Concours International d'Art pour les Artistes issus de Minorités organisé chaque année sur diverses thématiques.

Sur la base de ce concours, le HCDH et ses partenaires prévoient la réalisation d'un **large programme d'actions de soutien aux artistes issus de minorités et défenseurs des droits humains**, impliquant notamment une meilleure protection de ces artistes face aux menaces et aux restrictions de la liberté d'expression artistique; des efforts de communication et de sensibilisation élargis afin de sensibiliser des publics divers, dont des groupes exclus et marginalisés; le développement d'un Réseau Mondial de Villes Engagées pour les Droits des Minorités, incluant Genève et agissant pour l'art, la culture et les droits des minorités; un approfondissement des liens entre les artistes issus de minorités et le système de protection des droits humains des Nations Unies. Cette initiative est envisagée comme une collaboration élargie, continue et croissante entre le HCDH et un éventail d'institutions, de partenaires, de communautés, d'organisations de la société civile et de groupes d'intérêt.

Reposant sur un programme riche et pluriannuel, l'initiative **"Artistes Minoritaires pour les Droits Humains"** vise à poursuivre ces efforts afin de toucher un public diversifié à l'échelle globale. Grâce au Concours International d'Art et à l'exposition des oeuvres récompensées dans différentes galeries, bibliothèques et espaces virtuels, et par le biais d'ateliers éducatifs et d'un travail renforcé avec des organisations de la société civile, nous continuerons de nous engager en faveur de la création d'espaces sûrs pour les artistes minoritaires, du dialogue culturel, de la pensée critique et du droit à la liberté d'expression artistique comme principe fondamental, mais également en faveur de la lutte contre la stigmatisation, de la promotion de l'inclusion des minorités et de la célébration de la diversité. Nous souhaitons construire une plateforme collective de soutien et d'apprentissage continu, rassemblant les générations actuelles et futures d'artistes dont l'engagement créatif permet de donner une voix à celles et ceux qui n'en ont pas. Le travail et l'engagement de ces artistes et défenseurs des droits humains doit être soutenu tant il participe d'un changement positif et nécessaire à l'échelle globale. Nous souhaitons ainsi nous engager et grandir auprès de partenaires qui nous permettront de consolider cette initiative, tout en continuant de mener des actions à destination d'un public élargi et de plaider en faveur du respect des droits humains pour toutes et tous.



Artistes Minoritaires comme Défenseurs des Droits Humains

Les artistes issus de minorités jouent un rôle crucial en tant que défenseurs des droits humains, et participent à la promotion, l'avancement et la sensibilisation aux droits humains. Les créations artistiques, y compris celles réalisées par des artistes minoritaires, sont de puissantes plateformes permettant à la société civile de surmonter les traumatismes et les divisions, de guérir de violations passées des droits humains, mais aussi de faire émerger des espaces de dialogue, de réfléchir à des changements sociaux positifs et de développer des initiatives menant à un plus grand respect des droits humains. À ce titre, l'art est un outil puissant pour s'adresser à des publics divers sur des sujets préoccupants, comme les violences, les discriminations, la haine, la xénophobie, l'exclusion, la ségrégation ou encore les conflits.

Cependant, **les artistes qui s'engagent pour la défense des droits humains sont confrontés à de nombreuses menaces de la part d'une multitude d'acteurs**, notamment des attaques brutales, des actes d'intimidation et diverses autres formes de représailles. En 2021, l'organisation de la société civile Freemuse a documenté au moins 1 251 actes de violation de la liberté artistique dans 103 pays à travers le monde ainsi que dans l'espace en ligne. Des artistes sont assassinés, emprisonnés, traduits en justice, attaqués physiquement ou verbalement, ou soumis à d'autres formes de persécution du fait de leur activité.

Conscient des menaces auxquelles sont confrontés les artistes dans le monde ainsi que du pouvoir transformateur de l'art, le HCDH s'est engagé en faveur des artistes issus de minorités et qui agissent comme défenseurs des droits humains. Entre 2020 et 2021, le HCDH a débuté une collaboration avec Freemuse et Minority Rights Group International visant à dresser le profil des artistes minoritaires et défenseurs des droits humains, notamment via une série de webinaires sur le thème « **Artistes minoritaires, voix et dissidence** ». Le programme pilote visait à amplifier la voix d'artistes issus de minorités, démanteler les stéréotypes négatifs et faire progresser le discours dans des contextes de discrimination structurelle, de stigmatisation et d'exclusion.



Photos prises par Abdullah, l'un des lauréats du Concours International d'Art 2022 et membre du jury du Concours International d'Art 2023. Photographe rohingya né apatride au Myanmar et vivant dans un camp de réfugiés au Bangladesh, Abdullah raconte les expériences quotidiennes et les histoires personnelles des réfugiés rohingyas.

Dans le cadre de sa programmation pour l'année 2022, le HCDH et ses partenaires Freemuse et Minority Rights Group International ont organisé, avec le soutien de la Ville de Genève, le premier **Concours International d'Art pour les Artistes issus de Minorités**. La première édition du concours a récompensé les travaux d'artistes minoritaires en lien avec l'apatridie et les violations du droit à une nationalité. Le 3 novembre 2022, une Cérémonie de remise des Prix a été organisée à Genève et en ligne afin de célébrer le travail de 7 artistes issus de minorités vivant dans diverses régions du monde. La Cérémonie de remise des Prix a également marqué le lancement d'une exposition et la publication d'un catalogue présentant les œuvres des 7 lauréats, des informations sur l'apatridie et le droit à la nationalité, ainsi que des détails sur l'action mondiale menée par les Nations Unies pour mettre fin à l'apatridie.

En 2023, la deuxième édition du Concours International d'Art pour les Artistes issus de Minorités s'est intéressée aux formes intersectionnelles de discrimination. Cette année, 8 artistes venus du monde entier sont primés, lors d'une Cérémonie organisée le 2 novembre 2023. Une série d'activités complémentaires ont également lieu du 1er au 6 novembre afin de faire connaître ces artistes, leurs engagements artistiques et les questions de droits humains qu'ils traitent auprès de divers publics.

Au cours des deux premières éditions du Concours International d'Art, plus de 120 artistes issus de minorités et venant de tous les continents ont partagé leurs travaux, engagements et créations artistiques.



Artistes minoritaires et défenseurs des droits humains (de gauche à droite, de haut en bas) : Karthoum Dembele (lauréate du Prix des Jeunes Artistes Minoritaires 2023), Babatunde « Akande » Tribe (Lauréat du Concours International d'Art 2023), Yuliya Lanina (Membre du jury du Concours International d'Art 2022), Bianca Batlle Nguema (Lauréate du Concours International d'Art 2023), Aluizio de Azevedo Silva Júnior (Mention honorable pour le Concours International d'Art 2023).

Actions 2024-2028

Durant les quatre prochaines années (2024-2028), le HCDH et ses partenaires visent à intensifier de façon considérable et continue leurs efforts en faveur des artistes issus de minorités. L'initiative **"Artistes Minoritaires pour les Droits Humains"** conclura son premier cycle en 2028, à l'occasion du 80ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Grâce à l'initiative **"Artistes Minoritaires pour les Droits Humains"** et aux futures éditions du Concours International d'Art pour les Artistes issus de Minorités, le HCDH continuera de dialoguer, de soutenir et d'inviter des artistes minoritaires travaillant sur des thématiques clés permettant de saisir les défis majeurs auxquels se heurtent les droits humains à l'époque actuelle. Les prochaines éditions du concours seront ainsi organisées autour de thèmes stratégiques à déterminer. Entre 2024 et 2028, nous souhaitons mettre en œuvre les actions suivantes:

• **Élargir et enrichir la portée du programme; établir sa durabilité** en tant qu'événement annuel sur le calendrier mondial des droits humains

• **Accroître l'implication des artistes lauréats du Concours dans les activités de sensibilisation** pour renforcer la compréhension et le soutien aux droits des minorités à travers le monde

• **Construire une communauté internationale de soutien et d'appui** à l'initiative **"Artistes Minoritaires pour les Droits Humains"**

• **Saisir les opportunités d'éducation aux droits humains disponibles** et élargir le soutien aux défenseurs des droits humains issus de minorités

• **Développer un Réseau Mondial de Villes Engagées pour les Droits des Minorités**, centré sur l'art, la culture et la défense des droits des personnes les plus à risque d'être exclues, incluant notamment Genève et des villes d'autres continents

• **Soutenir et approfondir l'engagement d'institutions basées à Genève** dans des actions en faveur d'artistes issus de minorités et pour les droits humains. Ces institutions genevoises incluent notamment les établissements d'enseignement; les institutions culturelles; les événements culturels annuels; les acteurs de la société civile œuvrant en faveur des plus démunis et marginalisés; des personnalités de la société genevoise engagées pour la culture, l'art et les droits humains; les institutions politiques, cantonales et communales genevoises

• **Créer un programme pour les "Senior Minority Fellows" du HCDH** reliant Genève, en tant que ville des droits humains, à un large éventail de pays à travers le monde

• **Améliorer l'accès des artistes issus de minorités aux ressources** leur permettant de soutenir leur travail et d'accroître leur visibilité, notamment en offrant des bourses d'étude aux artistes issus de minorités engagés dans la défense des droits humains

• **Placer des défenseurs des droits culturels et des minorités dans les équipes nationales et régionales des Nations Unies** pour entreprendre des actions de sensibilisation aux droits humains à travers le monde

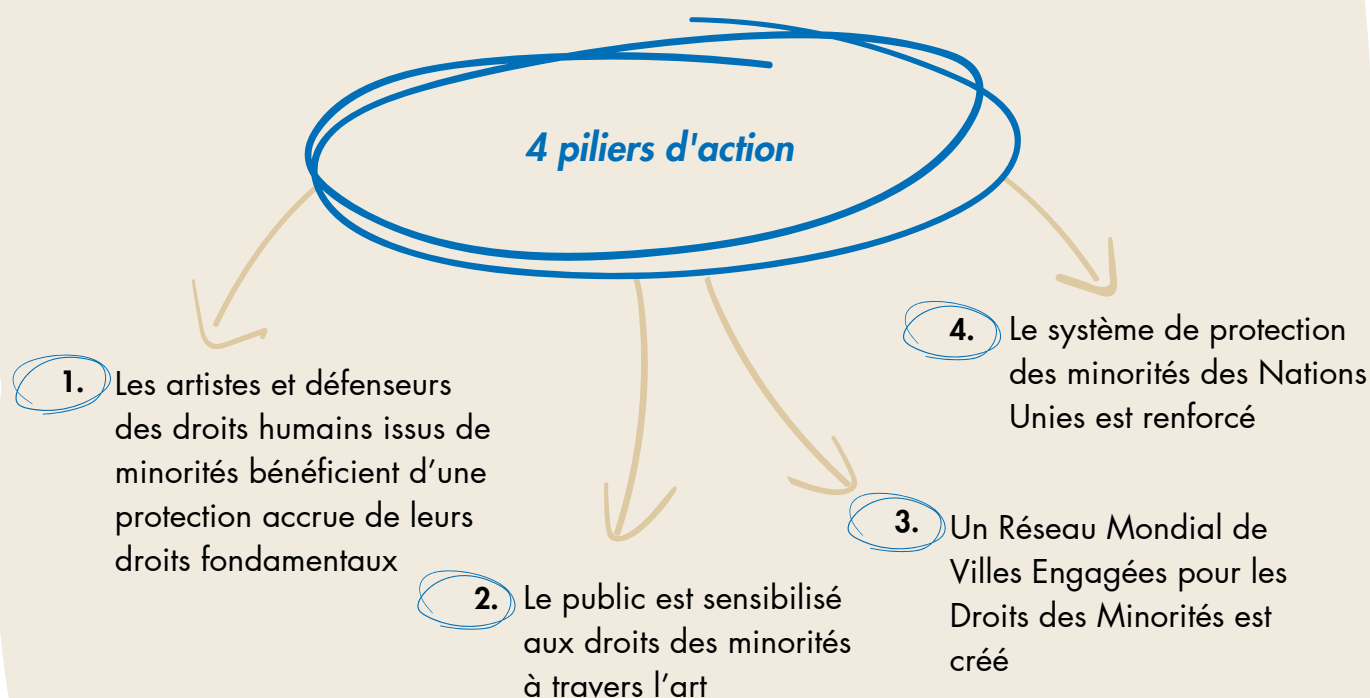
• Lier la programmation de l'initiative **"Artistes Minoritaires pour les Droits Humains"** à des événements mondiaux, tels que le Forum annuel des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, et le système onusien de protection des droits humains dans son ensemble

En **2028**, le HCDH et ses partenaires entreprendront une **rétrospective globale des 7 premières années de l'initiative "Artistes Minoritaires pour les Droits Humains"** comprenant une large série d'activités internationales, dont une exposition présentant les œuvres de plus de 60 artistes minoritaires à Genève, une série documentaire sur les artistes minoritaires ou encore plusieurs publications. La rétrospective célébrera le rôle important joué par des artistes issus de minorités en tant que défenseurs des droits humains aux quatre coins du monde.

Un **Réseau Mondial de Villes Engagées pour les Droits des Minorités** est au coeur de cette initiative internationale, permettant de travailler avec d'autres villes, des militants de la société civile, des artistes et défenseurs des droits humains, dans le but primordial de renforcer le système onusien de protection des droits humains et des droits des minorités.

En 2028, un travail d'évaluation sera également entrepris afin de faire le point sur les actions menées durant le premier cycle, de tirer les leçons apprises et de formuler des recommandations pour le **second cycle qui devrait être entamé à partir de 2029**.

Artistes Minoritaires pour les Droits Humains Initiative Artistique Mondiale 2024-2028

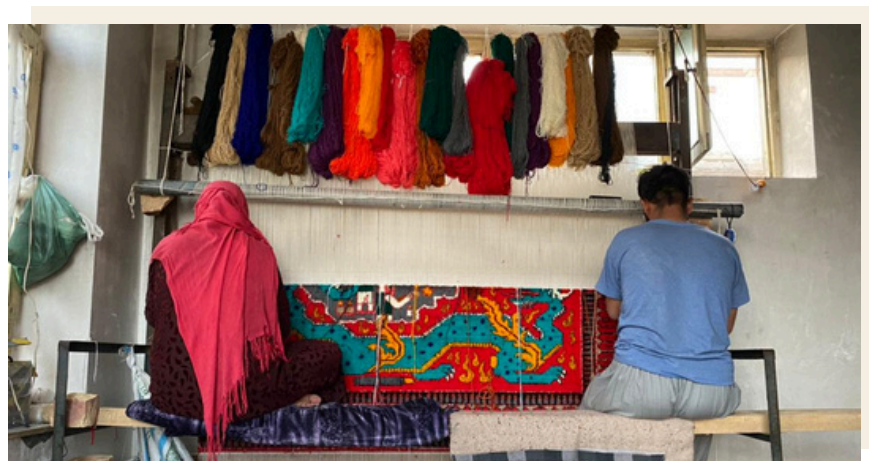


Pilier 1

Les Artistes et Défenseurs des Droits Humains issus de Minorités Bénéficient d'une Meilleure Protection de leurs Droits

Au cours de la période 2024-2028, les Nations Unies et leurs partenaires soutiendront directement plus de 60 artistes issus de minorités et considérés comme acteurs du changement, et amplifieront leur voix et leur visibilité afin de promouvoir les droits des minorités dans le monde. En permettant aux artistes issus de minorités de devenir des acteurs du changement à l'échelle mondiale, sur les scènes nationales mais aussi dans les communautés d'où ils viennent, le HCDH souhaite sensibiliser au moins 20 000 personnes aux droits des minorités et à l'inclusion, la diversité et la solidarité d'ici 2028. Au moins 2500 personnes seront directement impliquées dans des activités approfondies d'éducation, de plaidoyer et de promotion des droits des minorités.

Par ailleurs, nous organiserons annuellement le Concours International d'Art pour les Artistes issus de Minorités en mettant l'accent sur divers thèmes liés aux droits humains, et en proposant un Prix pour les Jeunes Artistes Minoritaires, dans l'objectif de célébrer le travail et l'engagement des défenseurs des droits humains. Les lauréats du Concours participeront à des activités de sensibilisation et de dialogue, y compris divers événements organisés avec des institutions culturelles, éducatives ou liées aux droits humains à Genève. Des formations portant sur le système onusien de protection des droits humains seront organisées afin que ces artistes et défenseurs des droits humains puissent mieux y participer et faire entendre leur propre voix ainsi que celles de leurs communautés. Des événements de sensibilisation aux droits humains par le biais de l'art permettront aussi de toucher un large public. Le HCDH mettra également en place un programme de bourses d'étude pour les artistes issus de minorités, permettant à au moins 30 artistes d'avoir accès à des formations universitaires.



Atelier de tissage en Afghanistan. Photo : Khadim Ali.

RÉSULTATS DES ACTIONS DU PILIER 1

Plus de 60 artistes issus de minorités auront accès à une plateforme mondiale pour sensibiliser aux défis des droits humains dans leur pays et renforcer la compréhension des droits des minorités dans le monde à travers l'art; les artistes seront aussi formés à la protection des droits humains.

Plus de 30 artistes issus de minorités recevront une bourse universitaire pour soutenir leur travail.

Plus de 1 000 artistes issus de minorités seront impliqués dans le système des Nations Unies grâce au Concours International d'Art.

Les pays et les communautés du monde entier auront une meilleure compréhension des thématiques liées aux droits humains, de l'inclusion, de la diversité et de la solidarité avec les minorités grâce à des actions de sensibilisations reposant notamment sur l'art, les récits et les créations d'artistes minoritaires.



Naser Moradi, l'un des lauréats du Concours International d'Art 2022 et actuellement détenu dans un centre pour immigrants en Australie, réalise des peintures murales extérieures dans le centre de détention.

Pilier 2

Le Public est Sensibilisé aux Droits des Minorités à travers l'Art

Le HCDH et ses partenaires promouvront un discours et des récits positifs sur les droits des minorités et les droits humains à l'échelle mondiale, nationale et locale, notamment en soutenant la visibilité et les actions de plaidoyer en faveur des droits humains et en mettant en place de larges actions de communication et de sensibilisation, y compris sur les réseaux sociaux et les plateformes virtuelles. Nous sensibiliserons le grand public, en particulier les jeunes, aux problèmes de droits humains auxquels sont confrontés les artistes, les groupes minoritaires et les communautés les plus marginalisées, grâce à des outils de communication, de sensibilisation et de plaidoyer accessibles à toutes et à tous.

Nous mettrons en œuvre un programme d'activités culturelles donnant à voir et reposant sur les œuvres des lauréats du concours: organisation d'au moins 7 expositions publiques annuelles à Genève et dans divers pays du monde d'ici 2028, et d'une grande exposition proposant une rétrospective des œuvres d'art et du parcours de plus de 60 artistes minoritaires en 2028; publication de 6 éditions d'un catalogue d'art; organisation de conférences publiques sur l'art et les droits humains, et de cérémonies annuelles de remise de prix du Concours International d'Art pour les Artistes issus de Minorités; élaboration et distribution de matériaux pour sensibiliser le public aux liens entre arts et droits humains, ainsi qu'au rôle des artistes issus de minorités comme défenseurs des droits humains; soutien à la création d'une série documentaire sur les artistes issus de minorités et leurs engagements pour défendre les droits humains; mise en œuvre d'activités de sensibilisation en collaboration avec diverses écoles à travers le monde; développement de matériel en ligne relatif à l'art et aux droits humains, afin de rendre visible le travail des artistes issus de minorités et les récits positifs liés aux droits humains, notamment sur les réseaux sociaux; et développement d'une galerie d'art interactive en ligne afin d'amplifier la portée du travail réalisé par les artistes minoritaires, tout en soutenant la création d'une communauté d'artistes et d'individus impliqués dans l'art et les droits humains.



Accueil d'enfants et des jeunes dans les bureaux du HCDH à Genève, dans le cadre des activités de sensibilisation aux droits humains et de l'Initiative Droits Humains 75. Crédits : HCDH, 2023.

RÉSULTATS DES ACTIONS DU PILIER 2

Le HCDH s'engagera directement auprès d'un public et de groupes peu sensibilisés à l'agenda des droits humains, grâce à l'utilisation de l'art comme un langage puissant et universel, capable de transcender les barrières politiques, de modifier les perceptions et de transmettre des messages sur les droits des minorités. **Au moins 20 000 personnes** seront directement touchées par des messages sur les droits des minorités, les droits humains, l'inclusion, la diversité et la solidarité d'ici 2028.

Plus de 2 500 personnes seront directement impliquées dans des activités approfondies d'éducation, de plaidoyer et de promotion des droits des minorités.

Le Concours International d'Art pour les Artistes issus de Minorités deviendra un événement durable sur le calendrier mondial des droits humains de l'ONU grâce à d'importantes **campagnes de publicité, communication et diffusion en ligne, y compris les réseaux sociaux.**



Exposition du Concours International d'Art 2022 pour les Artistes issus de Minorités sur le thème de l'apatridie. Photo: Thomas Alboth, 2022.



Atelier d'art avec des enfants, 75e anniversaire de la DUDH. Photo: HCDH, 2023.

Pilier 3

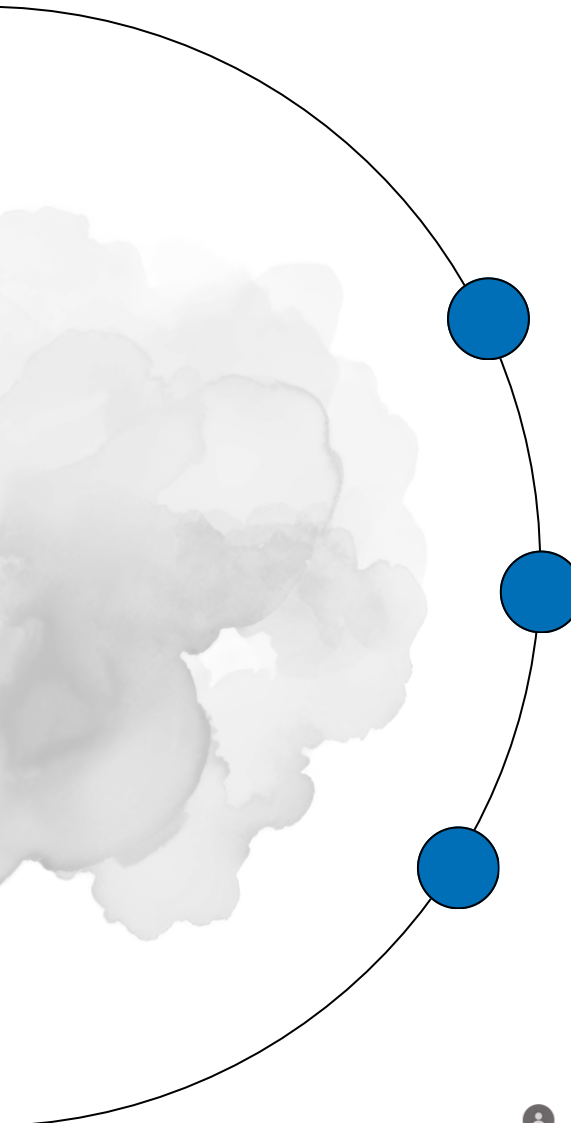
Réseau Mondial de Villes Engagées pour les Droits des Minorités

Le HCDH et ses partenaires développeront un Réseau Mondial de Villes Engagées pour les Droits des Minorités, centré sur l'art, la culture et la défense des droits de celles et ceux qui sont les plus à risque de souffrir d'exclusion, et incluant Genève et des villes d'autres continents. Le Réseau Mondial de Villes Engagées pour les Droits des Minorités soutiendra notamment l'avancement de Genève en tant que ville internationale pour les droits humains; reliera des villes du monde entier grâce à l'art et aux droits humains; approfondira les relations entre le HCDH, les organisations de la société civile et les associations solidaires basées à Genève, les établissements d'enseignement, les institutions culturelles et les musées, et les institutions gouvernementales (notamment la Ville de Genève, la République et le Canton de Genève, et l'initiative Genève Internationale), par le biais du Réseau Mondial de Villes Engagées pour les Droits des Minorités.

Nous identifierons et collaborerons avec au moins 5 villes dans le monde, dont Genève, pour agir en tant que Réseau Mondial de Villes Engagées pour les Droits des Minorités. En 2024, en consultation avec les groupes et réseaux existants – notamment le Réseau Cités et Gouvernements locaux unis, la Coalition internationale des villes inclusives et durables (ICCAR) et le Geneva Cities Hub – le HCDH et ses partenaires lanceront un appel à candidatures pour créer le Réseau Mondial de Villes Engagées pour les Droits des Minorités.

Nous approfondirons nos relations avec les établissements d'enseignement basés à Genève, y compris les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, tels que les écoles locales ou l'Université de Genève; nous travaillerons conjointement avec des institutions culturelles telles que le Musée d'Ethnographie de Genève (MEG) pour organiser des activités culturelles, notamment une grande exposition rétrospective présentant plus de 60 artistes issus de minorités en 2028, année marquant le 80ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme; nous développerons une programmation reposant sur des événements culturels organisés annuellement dans le monde entier; nous favoriserons la participation d'acteurs de la société civile travaillant en faveur des plus exclus, notamment par le biais de consultations ouvertes en vue d'activités conjointes et par la mise en œuvre d'activités culturelles bénéficiant à celles et ceux qui sont le plus à risque d'être exclus; nous nous engagerons avec des personnalités de premier plan de la société civile qui souhaitent soutenir la culture, l'art et les droits humains.

RÉSULTATS DES ACTIONS DU PILIER 3



Un **Réseau Mondial de Villes Engagées pour les Droits des Minorités** sera créé et mènera des actions en faveur des artistes issus des minorités et des défenseurs des droits humains.

Un **réseau d'institutions publiques et d'organisations de la société civile sera consolidé à Genève et dans d'autres villes** du Réseau Mondial de Villes Engagées pour les Droits des Minorités, y compris par le biais du Concours International d'Art pour les Artistes issus de Minorités.

Les **synergies** visant à soutenir l'engagement de Genève et des autres villes du réseau mondial pour la culture, l'art, les droits humains et la défense des personnes exclues et discriminées seront renforcées.



Pilier 4

Le Système des Nations Unies de Protection des Droits des Minorités est Renforcé

En créant des liens et en renforçant les synergies avec des événements clés de l'agenda des Nations Unies portant sur les droits des minorités (notamment le Forum annuel des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités) et plus largement sur les droits humains, le HCDH et ses partenaires souhaitent soutenir et consolider le système onusien de protection des droits des minorités et permettre une participation accrue des défenseurs des droits des minorités aux événements et mécanismes des Nations Unies.

Nous développerons notamment des outils de formation pour les défenseurs des droits humains issus de minorités, en mettant l'accent sur l'importance de la participation au sein du système des Nations Unies et en les sensibilisant aux normes internationales qui protègent les défenseurs des droits humains confrontés à des actes de répression, d'intimidation, de violation de la liberté d'expression et des droits culturels, ou toute autre menace.

Nous permettrons également à des "Senior Minority Fellows" (lauréats du Programme de bourses du HCDH pour les minorités) d'être placés dans des bureaux nationaux ou régionaux des Nations Unies, avec un budget dédié pour mettre en œuvre des activités de sensibilisation et de promotion des droits culturels au niveau national, telles que des expositions, des ateliers et des événements culturels avec des artistes et défenseurs des droits humains issus de minorités.



À gauche : webinar organisé en 2021, "Artistes minoritaires, voix et dissidence". À droite : formation sur les droits des minorités pour les enfants au Nigeria, organisée en 2022 par Adaza Josephine Ako (Senior Minority Fellow).

RÉSULTATS DES ACTIONS DU PILIER 4

La **participation d'individus et d'organisations minoritaires au sein du système des Nations Unies** sera renforcée et les **voix des minorités locales** seront davantage entendues dans des forums mondiaux, notamment le Forum des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités.

Une génération de défenseurs des droits des minorités sera formée, préparée et habilitée à promouvoir et protéger les droits des minorités à l'échelle locale, nationale et mondiale, notamment en travaillant avec les artistes et défenseurs des droits humains.

Plus de 30 Senior Minority Fellows seront placés dans les bureaux nationaux ou régionaux des Nations Unies à travers le monde, pour faire progresser l'intégration et la sensibilisation aux droits culturels et des minorités, y compris au niveau local et dans les communautés.



À gauche : Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. À droite : Programme de bourses des Nations Unies pour les minorités aux portes du Palais des Nations, Genève, 2019.

Rencontrez notre communauté

Rencontrez quelques-unes des personnes qui font partie de notre communauté et qui sont engagées pour les artistes minoritaires et défenseurs des droits de humains !

Zahra Hassan Marwan, artiste anciennement apatride et utilisant l'art pour raconter des histoires sur la migration et les droits humains à destination des enfants

Zahra Hassan Marwan est une artiste anciennement apatride appartenant à la minorité Ayam du Koweït et vivant actuellement aux États-Unis. Zahra a écrit et illustré un livre pour enfants intitulé "Where Butterflies Fill the Sky" qui raconte une histoire captivante et profondément personnelle sur la façon dont les gens apprennent à vivre comme apatrides. Les juges du Concours International d'Art 2022 ont souligné la façon dont ce livre pouvait aider les enfants apatrides à se sentir représentés et sensibiliser le public à la douleur et aux violations des droits humains causées par l'apatridie. Grâce à des dessins poétiques, ce livre constitue un outil pour lutter contre les stéréotypes négatifs ou les discours discriminatoires ciblant les apatrides, notamment en faisant appel à l'empathie des lecteurs à travers la description d'expériences personnelles et intimes liées à l'apatridie. Ce travail rend également visible le parcours émotionnel des artistes issus de minorités en tant que défenseurs des droits humains. Zahra a été lauréate du Concours International d'Art pour les Artistes issus de Minorités en 2022 et elle a rejoint le jury du Concours en 2023.



Zahra Hassan Marwan, "Where Butterflies Fill the Sky", Bloomsbury Publishing, 2022.

Carine Ayélé Durand, Directrice du Musée d'Ethnographie de Genève (MEG) et Membre du Jury du Concours International d'Art 2023

Carine Ayélé Durand est une anthropologue qui a obtenu son doctorat à l'Université de Cambridge (2010) après un MPhil en Ethnologie et un Master en Négociation Internationale à l'Université d'Aix-Marseille (France). Elle a occupé pendant plus de vingt ans diverses fonctions liées à la conservation et à la recherche dans différents musées. Après avoir été conservatrice en chef du Musée d'Ethnographie de Genève (MEG), elle est nommée directrice du MEG le 1er juillet 2022. Depuis 1998, elle mène des recherches anthropologiques de terrain traversant les frontières des disciplines entre anthropologie sociale, éducation, études des performances artistiques, et art. Carine Ayélé Durand a rejoint le jury du concours en 2023. « L'art et les artistes sont très puissants pour sensibiliser aux luttes auxquelles sont confrontées les minorités et à leurs expériences uniques. Ce concours ouvre la voie à une réflexion collective et à une compréhension plus nuancée des inégalités et de la justice sociale », a-t-elle déclaré.





Abdullah, photographe rohingya utilisant son appareil photo pour documenter la vie quotidienne des réfugiés rohingyas dans l'un des plus grands camps du monde

Abdullah est un photographe rohingya né apatride au Myanmar et vivant actuellement dans le camp de réfugiés de Kutupalong au Bangladesh, l'un des plus grands camps de réfugiés au monde. « Dans le camp, nous n'avons ni moyens de subsistance, ni éducation pour les enfants. En tant que réfugié moi-même, j'ai choisi cette plateforme pour partager nos souffrances avec le monde. J'essaie également de soutenir les jeunes qui ont du talent et un intérêt pour les arts, tels que la vidéographie, la photographie, la musique, le dessin et la poésie en collectant leurs histoires », explique Abdullah. Utilisant une approche documentaire, les photographies d'Abdullah racontent les expériences et luttes quotidiennes, les histoires vécues des enfants, des femmes et des hommes rohingyas dans l'un des plus grands camps de réfugiés du monde. Le jury a reconnu le courage et le dévouement d'Abdullah pour attirer l'attention sur des problématiques vécues par plus de 2 millions de Rohingyas, à travers ses photographies et vidéos, ainsi que sur les réseaux sociaux. Abdullah a été lauréat du Concours International d'Art pour les Artistes issus de Minorités en 2022 et il a rejoint le jury du concours en 2023.



Les jeunes Rohingyas sont désespérés

Camp de réfugiés de Kutupalong, Camp-3, Bangladesh, juin 2021

"Debout sur une colline... On voit de la verdure poussant sur les abris.
Un pont reliant deux bords de terre, mais je ne trouve pas le pont reliant notre patrie.
Dans cette main sont recherchées toutes les joies de l'enfance et de l'adolescence.
Mais on ne trouve qu'une crise existentielle.
Est-ce notre destin ?
Qu'est-ce que c'est?"



Khadim Ali, artiste appartenant à la minorité ethnique Hazara d'Afghanistan et membre du jury du Concours International d'Art 2022

Né en 1978 à Quetta, au Pakistan, Khadim Ali vit et travaille actuellement à Sydney, en Australie et à Kaboul, en Afghanistan. Il a été formé à la peinture miniature classique au Collège national des arts de Lahore, ainsi qu'à la peinture murale et à la calligraphie à Téhéran. Khadim Ali a obtenu sa maîtrise en beaux-arts (MFA) de l'Université de Nouvelle-Galles du Sud en 2016. Il appartient à la minorité ethnique Hazara originaire du centre de l'Afghanistan. Riche de motifs traditionnels et modernes et de références historiques à l'art oriental et occidental, le travail de Khadim Ali explore la perte de son propre héritage culturel et des valeurs humaines, et explore comment le sens change à mesure que les mots et les images sont déformés par les idéologies. Ses oeuvres racontent des histoires de démons et d'anges, de conquêtes et de guerres à travers le prisme de la communauté Hazara persécutée. Khadim Ali a rejoint le jury du Concours International d'Art 2022 : « Les minorités sont souvent sans voix. Je pense que l'art est le seul moyen de diminuer l'intensité de la violence dans une communauté et d'inviter les membres de différentes ethnies à se rassembler sous un même toit pour créer de l'harmonie », a déclaré Khadim Ali.



Oeuvres de Khadim Ali. Photos : Khadim Ali.



Alexandra Xanthaki, Rapporteuse spéciale des Nations Unies dans le domaine des droits culturels et membre du jury du Concours International d'Art 2022 et 2023

Alexandra Xanthaki a été nommée Rapporteuse spéciale des Nations Unies dans le domaine des droits culturels en octobre 2021. Experte de premier plan en matière de droits culturels, Alexandra Xanthaki (LLB Athènes ; LLM Queens, Belfast ; PhD Keele) est professeur de droit à l'Université Brunel de Londres au Royaume-Uni et Directrice de recherche de la Faculté de Droit Brunel. Auteur prolifique sur les droits des minorités et des peuples autochtones, Alexandra Xanthaki compte plus de 50 publications allant des droits culturels des minorités et des peuples autochtones à la diversité culturelle, au patrimoine culturel, et aux aspects multiculturels du droit international des droits humains. « Les histoires et le travail des artistes issus de minorités doivent être visibles. Les artistes nous aident depuis longtemps à imaginer un monde meilleur », a-t-elle écrit.



Jean Philippe Moiseau, artiste appartenant à la minorité haïtienne en République Dominicaine et lauréat du Concours International d'Art 2022

Appartenant à la minorité haïtienne vivant en République Dominicaine, Jean Philippe Moiseau est un artiste plasticien qui explore les formes complexes de discrimination auxquelles sont confrontées les communautés haïtiennes et leurs descendants nés en République Dominicaine à travers ses peintures, sculptures, objets métalliques gravés et masques. Certaines œuvres de Jean Philippe illustrent les impacts des lois, politiques et pratiques discriminatoires auxquelles sont confrontées les minorités haïtiennes en République Dominicaine. Le courage de l'artiste se reflète dans la signification politique de son œuvre et dans la manière dont il cherche à examiner et à rendre visibles des questions difficiles en matière de droits humains, comme le travail forcé des Haïtiens en République Dominicaine ou les conséquences de l'apatridie. Jean Philippe Moiseau utilise des techniques traditionnelles pour aborder des thèmes contemporains et combine des matériaux recyclés avec des éléments naturels, comme le palmier, le bois flotté ou les graines, qui revêtent une importance particulière pour la culture et l'identité haïtienne. Jean Philippe Moiseau est l'un des lauréats du Concours International d'Art 2022.



L'Immigrant

République Dominicaine, 2020, Acrylique sur bois et courges, 25x30x70"



Madan Sara

République Dominicaine, 2022, Acrylique sur toile, 40x50"

Le HCDH et le Chemin vers le 80ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Tout au long de l'année 2023, le HCDH a conduit une large initiative – *Droits Humains 75* – pour commémorer le 75ème anniversaire de l'adoption de la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** (DUDH). Les principaux objectifs de l'Initiative Droits Humains 75 se concentrent sur l'universalité, le progrès et l'engagement avec les États et les acteurs concernés sous la direction du HCDH et de ses partenaires. L'initiative culminera avec un événement de haut niveau en décembre 2023 au cours duquel seront annoncés des engagements mondiaux et des idées pour nourrir et faire avancer l'avenir des droits humains.

Adoptée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale le 10 décembre 1948, la DUDH reconnaît qu'une gouvernance orientée vers la promotion, la protection et le respect des droits humains est le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Considérée comme l'une des avancées internationales les plus novatrices, la DUDH représente un ensemble de valeurs communes et de droits universels, indivisibles et inaliénables, reconnaissant l'égalité de dignité et de valeur de chaque personne, et constituant le fondement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030). Au cours des 75 années qui se sont écoulées depuis la proclamation de la DUDH, **les droits humains ont progressé dans le monde entier et ont montré leur potentiel en tant que catalyseur de progrès dans divers domaines**, notamment l'accès à l'éducation, à l'emploi, à une rémunération équitable, au droit de vote, aux soins de santé, à la liberté d'expression et à la protection de la vie privée, la promotion du respect mutuel et de l'égalité, quels que soient le sexe, l'origine ethnique, la religion, la nationalité ou tout autre motif discriminatoire.

En 2023, le monde est cependant confronté à des **défis persistants mais aussi nouveaux**, des conflits et des violences meurtrières, des inégalités croissantes, une montée du racisme, de la xénophobie et des discours de haine, le changement climatique et la destruction de l'environnement. Ces défis menacent les droits de nombreuses personnes, en particulier les groupes et individus les plus marginalisés, comme les minorités et d'autres communautés confrontées à la discrimination raciale ou à d'autres formes de préjugés et de discrimination. Face à ces défis et aux actes qui menacent la réalisation des droits humains aux quatre coins du monde, la DUDH est plus pertinente que jamais car elle fournit des lignes directrices pour permettre de construire une action collective visant à mieux protéger les droits humains et à créer un élan de solidarité en faveur de toutes et tous.

L'initiative "Artistes Minoritaires pour les Droits Humains" culminera à l'occasion du 80ème anniversaire de la DUDH qui aura lieu en 2028, avant d'entamer un second cycle d'actions. L'année 2028 marquera ainsi la prochaine étape de nos actions en faveur des droits humains et de nos efforts pour agir positivement sur le monde et la vie de tous ses habitants. **Nous espérons vivement que vous nous rejoindrez dans ce voyage !**

Construire un Programme Mondial

L'Initiative "Artistes Minoritaires pour les Droits Humains" répond à la nécessité d'utiliser des idées innovantes pour galvaniser l'action et renforcer la résilience de nos sociétés à grande échelle, en sensibilisant et en impliquant le public avec des outils novateurs et créatifs, dans les quatre coins du monde. **Notre initiative mondiale utilise l'art comme support et vecteur pour mettre en lumière des enjeux liés aux droits humains qui nécessitent une attention urgente.** Nous visons à construire un réseau de partenaires mondiaux pour plaider en faveur d'une action et d'une solidarité renforcées pour les droits humains. La collaboration entre les partenaires permettra de développer et de faire grandir l'initiative; d'atteindre un nombre toujours plus grand de personnes et de plaider en faveur de la protection des droits humains pour toutes et tous; de construire une communauté d'artistes et de sympathisants des droits humains et des minorités, engagés dans un élan de solidarité et de défense des droits; d'apporter un soutien direct et de la visibilité aux défenseurs des droits humains; de faire progresser la compréhension, la prise de conscience et la célébration de la diversité au sein de nos sociétés; et d'œuvrer au renforcement du système des Nations Unies pour la protection des droits des minorités. Grâce à l'Art comme vecteur de dialogue et d'échanges, **le HCDH et ses partenaires s'engagent pour faire avancer un véritable débat sur les préoccupations les plus urgentes du monde et conduire des actions en faveur d'un meilleur respect des droits humains pour toutes et tous.**

Rejoignez-nous dès maintenant dans cette initiative passionnante !



Informations : laura.cahier@un.org, claudette.cahn@un.org, ohchr-minorities@un.org

Site: <https://www.ohchr.org/en/minorities/minority-artists-voice-and-dissidence>

